



MES COMPTES AU QUOTIDIEN

RECUEIL DES PRIX
DES PRINCIPAUX PRODUITS ET SERVICES
APPLICABLES AUX ENTREPRISES
ET INSTITUTIONNELS
À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2023

Crédit  Mutuel
— Maine-Anjou, Basse-Normandie —

NATURELLEMENT, PLUS QU'UNE BANQUE

Au Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie, nous tenons à apporter à nos clients sociétaires **la meilleure information et la plus grande transparence** sur nos tarifs.

Ce recueil des prix regroupe les conditions tarifaires des principaux produits et services bancaires applicables aux entreprises et institutionnels (Logement social et Economie publique) à compter du 1^{er} janvier 2023. Banque mutualiste à dimension humaine, le Crédit Mutuel s'engage dans le développement de son territoire en assurant un réel service de proximité et s'attache à faire preuve de la plus grande réactivité à l'égard de ses clients.

Nous vous remercions de votre fidélité et de votre confiance, et restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE AVEC LA DÉMATÉRIALISATION DE VOS DOCUMENTS

Fini le papier et le classement fastidieux, vos documents bancaires et d'assurance sont accessibles depuis votre espace personnel sur le site internet du Crédit Mutuel ou depuis l'application pour smartphone du Crédit Mutuel. Vous pouvez les **consulter ou les télécharger 24h/24**.

Vos documents sont archivés de façon fiable et sécurisée pendant toute la durée légale de conservation.

Vous pouvez à tout moment, vous opposer à l'utilisation de ce support dématérialisé, sauf incompatibilité avec la nature du contrat conclu ou du service fourni (article L311-8 du Code Monétaire et Financier).

Seules les prestations avec la mention HT
sont soumises à TVA.

SOMMAIRE

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE	4
Ouverture, transformation, clôture	4
Relevés de compte	4
Services	4
Tenue de compte	4
Arrêtés de compte	5
Centralisation de trésorerie	5
BANQUE À DISTANCE	6
CMUT Direct	6
Échanges de données informatisées	6
Suite logicielle : Hub Business Solutions by EPITHETE	6
VOS MOYENS D'OPERATIONS DE PAIEMENT ET D'ENCAISSEMENT	7
Cartes	7
Commissions monétiques	8
Solutions d'acceptation monétique	8
Virements	8
SEPAMAIL (service DIAMOND)	9
Prélèvements SEPA (SDD)	9
Chèques	10
Effets : lettre de change ou billet à ordre	10
VOS MOYENS DE PAIEMENT INTERNATIONAUX	11
Définitions et informations pratiques	11
Frais liés aux opérations internationales	11
Moyens de paiements à l'export - Les encaissements	11
Moyens de paiements à l'import - Les paiements	12
Crédits documentaires - Export	13
Crédits documentaires - Import	13
IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS	14
Commission d'intervention	14
Opérations particulières	14
Incidents de paiement	14
CRÉDITS ET GARANTIES	15
Financements court terme (sur étude personnalisée)	15
Engagements par signature	15
Actes de garantie reçue	15
RÉSOLUDRE UN LITIGE	16
CONVENTION DE COMPTE	16

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

Ouverture et clôture de compte	GRATUIT
--------------------------------	---------

RELEVÉS DE COMPTE

Envoi de relevés de compte papier, par mois

▶ Mensuel	GRATUIT
▶ À la quinzaine	1,35 €
▶ Décadaire	2,70 €
▶ Hebdomadaire	4,05 €
▶ Journalier	16,20 €

Frais de duplicata d'un relevé de compte (papier, fichiers Excel ou PDF)	6,30 €
--	--------

SERVICES

Frais d'envoi d'un courrier « émetteur » mobilité bancaire	1,35 €
--	--------

Frais de recherche consécutive à une adresse erronée (pli non distribué)	10,20 €
--	---------

Versement d'espèces en euros, par remise	9,00 €
--	--------

▶ Comptage :

• billets triés	1,75 ‰
• monnaie en vrac	11,00 ‰
• écart de comptage (différence entre les montants annoncés par le client et reconnus par la banque)	10,00 €

Echange de monnaie	Nous consulter
--------------------	----------------

Chèques en euros payables en France	Nous consulter
-------------------------------------	----------------

Recherche simple de documents	9,80 € HT
-------------------------------	-----------

Attestation de soldes pour les commissaires aux comptes	62,00 € HT
---	------------

Frais de location de coffre-fort, par an (assurance pour 40 000 €)	À partir de 51,00 € HT (selon capacité)
--	---

Cotisation carte de dépôt, par an	8,00 €
-----------------------------------	--------


Service Bancaire de Base (SBB), imposé par la Banque de France ⁽¹⁾	GRATUIT
---	---------

(1) Ensemble de services bancaires fournis dans le cadre du droit au compte prévu par les articles L312-1 et D312-5 du Code Monétaire et Financier.

TENUE DE COMPTE

Frais de tenue de compte, par mois

▶ Organisme à But Non Lucratif	Nous consulter
▶ Syndicat de copropriétaires, par mois ⁽¹⁾	À partir de 5,00 €
▶ Entreprise ou Professionnel	12,00 €

 Ces frais correspondent aux coûts de gestion et de traitement du compte courant.

Frais de tenue de compte inactif, par an (au sens de l'article L312-19 du Code Monétaire et Financier)	30,00 €
--	---------

(1) Tarif mensuel, prélevé trimestriellement.

ARRÊTÉS DE COMPTE


Intérêts débiteurs

Taux applicable aux dépassements


▶ Plafond du taux réglementaire⁽¹⁾ minoré de 0,50 %

Commissions de gestion et de risque

Commission de mouvement (minimum 10,00 € par trimestre)	0,75 ‰
--	--------

 Cette commission est calculée sur la somme des opérations au débit du compte (hors remboursements de prêts, placements et frais⁽²⁾).

Commission de plus fort découvert	0,07 %
-----------------------------------	--------

 Cette commission est calculée sur le solde débiteur le plus important de chaque mois de la période.

Fusion de compte, par trimestre	32,60 €
---------------------------------	---------

Édition d'échelles d'intérêts	5,50 €
-------------------------------	--------

(1) Taux plafond calculé trimestriellement par la Banque de France et publié au Journal Officiel.

(2) Opérations Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie.

CENTRALISATION DE TRÉSORERIE

Cash Pooling

Mise en place de Cash Pooling	Nous consulter
-------------------------------	----------------

Frais de gestion, par compte et par mois	26,25 €
--	---------

BANQUE À DISTANCE

CMUT DIRECT

Abonnement mensuel aux services de banque à distance

CMUT Direct Pro sans gestion de compte, par mois 1,00 € HT

CMUT Direct Pro, par mois

- ▶ Jusqu'à 5 sociétés 11,00 € HT
- ▶ Au-delà, par tranche de 5 sociétés + 3,00 € HT

Options complémentaires sur CMUT Direct Pro

Gestion des délégations Inclus

Service Remises pour gérer vos prélèvements et effets, par mois + 3,05 € HT

Gestion d'une base de mandats de prélèvements

- ▶ Jusqu'à 100 mandats GRATUIT
- ▶ Au-delà de 100 mandats Nous consulter

Service de suivi de vos virements Swift GPI (Global Payment Innovation), par mois + 5,00 € HT

Accès renforcé et sécurisation de vos opérations

Frais d'utilisation du service de paiement sécurisé sur internet (Payweb Card⁽¹⁾) GRATUIT

Service Confirmation Mobile GRATUIT

Service Safetrans

- ▶ Lecteur Safetrans, par an 15,30 € HT
- ▶ Carte Safetrans, par carte commandée⁽²⁾ 7,15 €

Certificat Certinomis (signature électronique via clé USB), par certificat commandé⁽²⁾ 180,00 € HT

Service Digipass 29,60 € HT

(1) Utilisation sous réserve de détention d'un contrat de banque à distance et d'une carte bancaire éligible. (2) Validité de 3 ans.

ÉCHANGE DE DONNÉES INFORMATISÉES

En complément du service CMUT Direct Pro, la mise en place de services de transfert de fichiers comprend les fonctions nécessaires à la préparation, au transfert, à la validation, au suivi et à la récupération de fichiers aux normes CFONB ou SEPA.

Frais d'installation 500,00 € HT

Services de télétransmission, abonnement mensuel

- ▶ Tweb (Transferts Web) 10,00 € HT
- ▶ EBICS T⁽¹⁾ (Transport) 20,00 € HT
 - Au-delà, par tranche de 50 comptes + 10,00 € HT
- ▶ EBICS TS⁽¹⁾⁽²⁾ (Transport et Signature) 50,00 € HT
 - Au-delà, par tranche de 50 comptes + 10,00 € HT

Consommations

Transmission de la banque vers le client À partir de 0,07 € HT⁽³⁾

Transmission du client vers la banque GRATUIT

Réfection de relevé de compte, par demande 20,40 € HT

(1) Clients équipés d'un logiciel de communication bancaire. (2) Jusqu'à 5 signataires, au-delà nous consulter. (3) Par ligne.

SUITE LOGICIELLE : HUB BUSINESS SOLUTIONS BY EPITHETE

Logiciels de communication multi-bancaire EBICS, de saisie d'opérations bancaires, de gestion de trésorerie et de gestion de factures électroniques. Suite logicielle, hébergée en mode SaaS (Software as a Service) fournie par Euro-Information EPITHETE, filiale du Crédit Mutuel.

Logiciel de communication EBICS, abonnement mensuel	
▶ Multi-banques	40,00 € HT
▶ Mono-banque	10,00 € HT
Logiciel de saisie d'opérations bancaires (Virements, Prélèvements et Lettres de Change)	
▶ Abonnement mensuel	+ 10,00 € HT
Logiciel de nivellement de trésorerie	Nous consulter
Logiciel de gestion de factures électroniques	Nous consulter

VOS MOYENS D'OPERATIONS DE PAIEMENT ET D'ENCAISSEMENT⁽¹⁾

CARTES

Cotisation carte, par an	Débit immédiat	Débit différé
CB Mastercard Pro	33,50 €	37,50 €
CB Businesscard Mastercard ou CB Visa Business	49,00 €	53,00 €
CB Businesscard Executive Mastercard ou CB Visa Gold Business	127,00 €	
CB World Elite Mastercard	260,00 €	
CB Visa Infinite	300,00 €	
Option Certizen ⁽²⁾	12,00 €	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (cas d'un retrait à un distributeur automatique de la banque)	GRATUIT	

Retrait d'espèces à un distributeur automatique de billets d'une autre banque

Frais par retrait d'espèces en Euro dans l'Espace Économique Européen

- | | |
|--|---|
| ▶ Avec une carte CB Mastercard Pro ou
CB Businesscard Mastercard ou
CB Visa Business | 1,00 €
à partir du 6 ^e par mois |
| ▶ Avec une carte haut de gamme ⁽³⁾ | GRATUIT |

Frais par retrait d'espèces en Euro hors Espace Économique Européen ou retrait en devises (avec un plafond de 7,50 €)	3,12 € + 2,00 %
---	-----------------

Paiement par carte

Frais par paiement en Euro dans l'Espace Économique Européen	GRATUIT
Frais par paiement en Euro hors Espace Économique Européen ou paiement en devises (avec un plafond de 7,50 €)	0,31 € + 2,00 %

Gestion des cartes

Frais de refabrication d'une carte	10,70 €
Frais de réédition d'un code confidentiel	7,30 €
Frais de modification temporaire de plafond ⁽⁴⁾	8,60 €

(1) Sous réserve d'acceptation du dossier. Voir conditions en Caisse de Crédit Mutuel. (2) Option éligible aux cartes CB Businesscard Mastercard. (3) CB Businesscard Executive Mastercard, CB Visa Gold Business, CB World Elite Mastercard, CB Visa Infinite. (4) Toute modification de plafond de retrait ou de paiement est soumise à l'acceptation de votre Caisse de Crédit Mutuel. Service gratuit si effectué par CMUT Direct.

Frais d'envoi d'une carte en envoi simple

GRATUIT

SOLUTIONS D'ACCEPTATION MONÉTIQUE⁽¹⁾

Le Crédit Mutuel vous propose une large gamme de produits et services vous permettant :

- ▶ de trouver l'équipement adapté (Terminaux de Paiement Electronique (TPE) fixe et mobile, Editeur Lecteur de Chèques, ...)*
- ▶ de faciliter les paiements de vos clients
- ▶ d'encaisser des opérations sur internet (Monetico Paiement)

* Ce service intègre :

- ▶ la mise en place du matériel et l'installation du logiciel
- ▶ la location mensuelle et l'assistance téléphonique
- ▶ les dépannages sur site (pièces, main d'œuvre et déplacement)

Tarif selon type d'équipement

Nous consulter


(1) Prestations proposées par Euro-Information, filiale du Crédit Mutuel.

COMMISSIONS MONÉTIQUES

- ▶ Commissions sur encaissement des paiements par carte

Nous consulter

VIREMENTS

 Le virement SEPA doit respecter les conditions suivantes : être libellé en euros, être réalisé au sein de la zone SEPA, être de nature ordinaire (non urgent/express), être en frais partagés (SHARE), permettre un traitement automatisé grâce à l'IBAN (identifiant international du numéro de compte) du bénéficiaire.

Virement interne en Euro

Frais par virement entre vos comptes

GRATUIT

Émission d'un virement SEPA

Virement standard

- ▶ par télétransmission, par opération
- ▶ par CMUT Direct

0,17 €

- 10 premiers virements mensuels⁽¹⁾

GRATUIT

- par virement supplémentaire, par opération

0,17 €

- ▶ au guichet, par opération

3,35 €

Supplément virement Express

3,05 €

Virement instantané

3,05 €

Frais de rejet d'un virement émis et retourné par la banque du bénéficiaire⁽²⁾

5,45 €

Réception d'un virement SEPA

Virement standard

GRATUIT

Virement instantané

GRATUIT

Émission d'un virement non SEPA⁽³⁾

Commission de transfert

- ▶ par CMUT Direct
- ▶ au guichet

16,00 €

19,30 €

Commission de change dégressive par tranches cumulatives⁽⁴⁾
(minimum 16,00 €)

- ▶ jusqu'à 75 000 €
- ▶ au-delà

0,05 %

0,025 %

Réception d'un virement non SEPA⁽³⁾

(Cf. Vos Moyens de Paiement Internationaux p.11)

Émission de virements de trésorerie et virements réglementés

Frais d'émission d'un virement

▶ au guichet, par opération	7,35 €
▶ par CMUT Direct, par opération	4,00 €
▶ par télétransmission, par opération	4,00 €

(1) Virements SEPA sans instruction spécifique. (2) Ces frais s'appliquent également pour le non SEPA. (3) Sous réserve d'application des frais du correspondant. (4) Commission appliquée à toute opération d'achat ou de vente de devises.

LA ZONE SEPA, L'ESPACE UNIQUE DE PAIEMENT EN EURO



● Pays de la zone Euro	● Pays de l'Union européenne
● Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)	● Pays de la zone SEPA

SEPA (Single Euro Payments Area) correspond à l'espace unique de paiement en euros. La zone SEPA est constituée des Etats membres de l'Espace Economique Européen, de San Marin, Jersey, Guernesey, l'île de Man, la Suisse, le Royaume-Uni et Monaco.

SEPAMAIL (SERVICE DIAMOND)

Contrôle du titulaire d'un compte IBAN Nous consulter

PRÉLÈVEMENTS SEPA (SDD)

Encaissement

Mise en place d'un Identifiant Créancier Sepa (ICS) 50,00 €

Frais d'émission d'un prélèvement par télétransmission ou CMUT Direct


▶ Commission de remise	GRATUIT
▶ Commission de service, par prélèvement SDD Core	0,25 €
▶ Commission de service, par prélèvement SDD B2B	0,35 €

Frais pour retour d'impayé, par jour	
▶ Motif sans provision	GRATUIT
▶ Autre motif	7,70 €
Décaissement	
Mandat de prélèvement	
▶ Frais de mise en place d'un prélèvement	GRATUIT
▶ Frais par paiement d'un prélèvement	GRATUIT
Modalités de gestion du mandat	
▶ Paiement sauf désaccord	GRATUIT
▶ Paiement avec accord préalable	Nous consulter
Frais d'opposition ou de révocation d'un prélèvement	
▶ par CMUT Direct	12,20 €
▶ au guichet	15,65 €

CHÈQUES

Frais d'envoi de chéquier en envoi simple	GRATUIT
Frais d'émission d'un chèque de banque	12,00 €
Frais de recherche et de copie d'un chèque	8,40 €
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur en cas de perte ou vol	14,35 €
Frais de destruction de chéquier	5,40 €

EFFETS : LETTRE DE CHANGE OU BILLET À ORDRE

 Ces frais sont perçus pour le traitement des effets, qu'ils soient remis à l'escompte ou non.

Traitement de remise d'effets	
▶ Télétransmission ou CMUT Direct	
- Frais par remise	GRATUIT
- Commission de service, par effet	0,38 €
▶ Papier	
- Frais par remise	3,05 €
- Commission de service, par effet	3,05 €
Prorogation, réclamation, commission d'incidents, changement de domiciliation, présentation à l'acceptation	10,90 €

VOS MOYENS DE PAIEMENT INTERNATIONAUX

DÉFINITIONS ET INFORMATIONS PRATIQUES

Les moyens de paiement internationaux couvrent les opérations en Euro en provenance ou à destination d'un pays hors zone SEPA, ainsi que les opérations réalisées dans une devise autre que l'Euro quel que soit le pays.

Imputations des frais

Il existe 3 options d'imputation des frais liés aux transferts internationaux :

- ▶ **OUR** : l'ensemble des frais est à la charge de l'émetteur du virement. Tous les ordres transmis avec cette option seront exécutés sous sa pleine et entière responsabilité.
- ▶ **SHA (SHARE)** : l'émetteur du virement et le bénéficiaire paient chacun les frais de leur banque respective. SHARE est l'option retenue par défaut.
- ▶ **BEN (BENEFICIARY)** : l'ensemble des frais est à la charge du bénéficiaire du virement.

Pour les virements au sein de l'EEE libellés dans une devise de l'EEE, la 2^{ème} Directive européenne sur les Services de Paiement (DSP2) n'autorisant que les ordres de paiement avec option de frais SHARE (frais partagés), tous les ordres émis et reçus avec d'autres options de frais seront automatiquement converties par nos soins en ordre avec option SHARE.



Les tarifs indiqués correspondent au traitement des opérations. Ils ne comprennent pas les abonnements aux services de banque à distance éventuellement nécessaires pour les exécuter (cf.p6)

FRAIS LIÉS AUX OPÉRATIONS INTERNATIONALES

Demande de justificatif de paiement	20,00 €
-------------------------------------	---------

Port sécurisé :

- ▶ récupération des frais facturés par nos prestataires avec un minimum de :
 - pli à destination de la France 25,00 € HT
 - pli à destination de l'étranger 40,00 € HT

Commission de change dégressive par tranches cumulatives (appliquée à toute opération d'achat ou de vente de devises) (minimum 16,00 € maximum 320,00 €)

- ▶ jusqu'à 75 k€ 0,05 %
- ▶ au-delà 0,025 %

Frais de saisie	3,35 €
-----------------	--------

Frais par virement occasionnel incomplet et modification IBAN	5,20 €
---	--------

Majoration pour «virement express»	15,15 €
------------------------------------	---------

Impayé et modification sur chèques et effets	27,00 €
--	---------

Avis de sort, relance sur chèques, effets et remises documentaires	20,00 €
--	---------

MOYENS DE PAIEMENT À L'EXPORT - LES ENCAISSEMENTS

Virements ordinaires⁽¹⁾

Commission de rapatriement	9,00 €
----------------------------	--------

Virements de trésorerie⁽¹⁾

Sans change	15,00 €
-------------	---------

Avec change	31,00 €
-------------	---------

(1) Plus commission de change et/ou frais réclamés par les correspondants et banques des donneurs d'ordre ou bénéficiaires le cas échéant.

Chèques⁽¹⁾

Crédit immédiat Sauf Bonne Fin «SBF»

▶ commission d'encaissement (minimum 20,00 €, maximum 320,00 €)	0,10 %
--	--------

Crédit Après Encaissement «CAE»

▶ commission d'encaissement (minimum 20,00 €, maximum 320,00 €)	0,10 %
▶ frais de dossier	23,00 €

Effets⁽¹⁾

Commission d'encaissement (minimum 20,00 €, maximum 320,00 €)	0,10 %
Commission d'acceptation	20,00 €
Frais de dossier	23,00 €

Remises documentaires⁽¹⁾

Commission d'encaissement (minimum 48,00 €, maximum 320,00 €)	0,20 %
Commission d'acceptation d'effets	20,00 €
Frais de dossier	23,00 €

MOYENS DE PAIEMENT À L'IMPORT - LES PAIEMENTS

Virements ordinaires⁽¹⁾

Commission de transfert	16,00 €
-------------------------	---------

Virements de trésorerie⁽¹⁾

Sans change	15,00 €
Avec change	31,00 €

Chèques⁽¹⁾

Commission de transfert

▶ jusqu'à 75 000 €	0,10 %
▶ au-delà (minimum 20,00 €, maximum 320,00 €)	0,05 %
Commission d'encaissement (minimum 43,00 €, maximum 320,00 €)	0,15 %

Effets⁽¹⁾

Commission de transfert

▶ jusqu'à 75 000 €	0,10 %
▶ au-delà (minimum 17,50 €)	0,05 %
Commission d'encaissement (minimum 43,00 €, maximum 320,00 €)	0,15 %
Commission d'acceptation	20,00 €

Remises documentaires⁽¹⁾

Commission de transfert

▶ jusqu'à 75 000 €	0,10 %
▶ au-delà (minimum 17,50 €)	0,05 %

(1) Plus commission de change et/ou frais réclamés par les correspondants et banques des donneurs d'ordre ou bénéficiaires le cas échéant.

Commission d'encaissement (minimum 96,00 €, maximum 320,00 €)	0,20 %
Commission d'acceptation d'effets	43,00 €
Bon de cession	85,00 € HT
CRÉDITS DOCUMENTAIRES - EXPORT	
Notification de crédit documentaire (minimum 100,00 € HT)	0,10 %
Confirmation ou confirmation silencieuse	Nous consulter ⁽¹⁾
Transmission du crédit documentaire	70,00 € HT
Commission de transfert du crédit documentaire (minimum 160,00 € HT)	0,25 %
Modification simple de crédit documentaire notifié ou confirmé	100,00 € HT
Modification de montant sur crédoc notifié (minimum 100,00 € HT)	0,10 %
Modification de risque sur crédit documentaire confirmé	Nous consulter ⁽¹⁾
Pré-vérification de documents	120,00 € HT
Levée de documents (minimum 125,00 € HT)	0,15 %
Acceptation/Engagement de paiement différé sur crédoc	Nous consulter ⁽¹⁾
Frais d'intervention / d'assistance spécifique, à partir de	100,00 € HT
Commission d'encaissement (minimum 80,00 € HT)	0,20 %
Frais de message	20,00 € HT
Commission pour documents irréguliers	90,00 € HT
CRÉDITS DOCUMENTAIRES - IMPORT	
Ouverture de crédit documentaire (minimum 100,00 €)	1,25 % ⁽²⁾
Frais de message	20,00 €
Annulation ou modification simple	100,00 €
Prorogation et/ou modification de montant (minimum 100,00 €)	1,25 % ⁽²⁾
Levée de documents (minimum 100,00 €)	0,125 %
Émission d'un bon de cession	85,00 €
Acceptation / Engagement de paiement différé (minimum 100,00 €)	1,50 % ⁽²⁾
Frais d'intervention / d'assistance spécifique, à partir de	105,00 €
Commission de transfert des fonds (minimum 17,50 €)	
▶ jusqu'à 75 000 €	0,10 %
▶ au-delà	0,05 %
Frais postaux (lettre recommandée)	7,00 € HT
Frais de courrier Express	25,00 € HT
Commission pour documents irréguliers	115,00 €


(1) Selon le risque pays et le risque banque.

(2) Ces commissions sont exprimées en taux annuel et calculées au prorata temporis.

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS


COMMISSION D'INTERVENTION

Commission d'intervention, par opération (avec un plafond de 8,60 € par jour)	8,60 € ⁽¹⁾
--	-----------------------

 Frais perçus par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier.

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES


Frais de saisie administrative à tiers détenteur (avec un plafond de 90,00 €)	10 % du montant dû au Trésor Public
Frais de saisie-attribution	90,00 €
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, par lettre	12,50 €

 Frais perçus par la banque pour chaque envoi d'un courrier informant que le solde d'un compte est débiteur sans autorisation ou a dépassé le montant du découvert autorisé.

INCIDENTS DE PAIEMENT


Incidents liés aux chèques

Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	20,80 €
Frais suite à chèque émis en période d'interdiction bancaire	20,80 €
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	12,50 €


 Frais perçus par la banque suite à l'envoi d'un courrier informant de l'émission d'un chèque sans provision. Ce courrier informe des délais pour constituer la provision et régulariser la situation, ainsi que des conséquences, notamment financières, d'un éventuel rejet. Au regard de la loi, émettre un chèque sans provision est un acte grave qui entraînera l'interdiction bancaire.

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision

▶ Chèque inférieur ou égal à 50,00 €	30,00 €
▶ Chèque supérieur à 50,00 €	50,00 €

 Ce forfait inclut les frais de lettre d'information préalable au rejet, la commission d'intervention, les frais de rejet, les frais de lettre d'injonction, la déclaration à la Banque de France, le blocage de la provision pour la régularisation et les frais de représentation.

Frais de lettre d'injonction	12,60 €
------------------------------	---------

 Elle prévient de l'interdiction bancaire et est envoyée si le compte n'est toujours pas approvisionné malgré l'information préalable au rejet de chèque. L'interdiction bancaire signifie, sous peine de sanctions pénales, qu'il est interdit d'émettre des chèques sur l'ensemble des comptes dans toutes les banques.

Incidents liés aux autres moyens de paiement

Frais de blocage de la carte par la banque	12,70 €
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	25,50 €
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ⁽²⁾	20,00 € ⁽³⁾

 Ce montant intègre les frais d'impayés et la commission d'intervention.

(1) Pour les bénéficiaires du SBB : 4,00 € par opération avec un maximum de 4,00 € par jour et 20,00 € par mois.

(2) Les frais ne peuvent excéder le montant du prélèvement rejeté.

(3) Gratuit pour les bénéficiaires du SBB.

CRÉDITS ET GARANTIES⁽¹⁾

FINANCEMENTS COURT TERME (SUR ÉTUDE PERSONNALISÉE)

Autorisation de découvert

Intérêts débiteurs	Nous consulter
Commission de plus fort découvert	0,07 %
Commission de non utilisation	1,00 %
Frais de dossier	1,00 %

Escompte

Frais de dossier (minimum 99,00 €)	1,00 %
Intérêts d'escompte	Nous consulter
Commission d'endos	0,60 %

Dailly

Frais de dossier (minimum 99,00 €)	1,00 %
Intérêts	Nous consulter
Frais par bordereau	10,20 €
Commission par facture cédée	4,05 €

Frais perçus pour le traitement de certains événements des créances

Dailly	
▶ Commission par notification	13,80 €
▶ Prorogation de créance	13,80 €
▶ Frais de relance	13,80 €
▶ Frais d'impayés	13,80 €

Notimatic (Notification de concours court terme à durée indéterminée)

Commission de notification	À partir de 90,00 €
----------------------------	---------------------

Autres crédits court terme	Nous consulter
----------------------------	----------------

ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

Engagement par signature ⁽²⁾	
▶ E-caution, par acte ⁽³⁾	25,00 €
▶ Caution simple ⁽⁴⁾ , par acte ⁽³⁾	40,00 €
▶ Autre caution, par acte ⁽³⁾	85,00 €
▶ Avec convention de caution	140,00 €
Frais de traitement de mainlevée	18,00 €
Commission de risque, par acte et par trimestre	Nous consulter

ACTES DE GARANTIE REÇUE

Frais de constitution de caution solidaire	Nous consulter
Constitution et gestion des actes	Nous consulter
Frais de traitement de mainlevée.	Nous consulter

(1) Sous réserve d'acceptation du dossier. Voir conditions en Caisse de Crédit Mutuel.

(2) Hors frais de prise de garantie.

(3) Mise en place, avenant, intervention.

(4) Dans le cadre d'un marché de travaux ou vente de bois.

RÉSOUUDRE UN LITIGE

VOTRE CONSEILLER

Il se tient à votre disposition pour vous accompagner dans toutes difficultés qui pourraient survenir dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation des services mis à votre disposition.

RELATIONS CLIENTÈLE

Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie

43, boulevard Volney - 53083 Laval Cedex 9

E-mail : relations-clientele@creditmutuel.fr

N° Cristal : 0 969 395 724 (appel non surtaxé)

CONVENTION DE COMPTE

La transparence et la clarté de nos services passent aussi par la convention de compte. Ce contrat précise le fonctionnement au quotidien de vos comptes de dépôts :

- ▶ les modalités d'ouverture, de transfert et de clôture,
- ▶ les produits et services liés à ce compte dont vous bénéficiez,
- ▶ les procédures et traitements des incidents de fonctionnement ainsi que leur facturation.

Vous pouvez la retrouver dans votre Caisse de Crédit Mutuel ou sur notre site www.creditmutuel.fr

L'intégralité des tarifs de nos produits et services reste disponible tout au long de l'année dans votre Caisse de Crédit Mutuel.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

- ▶ Contactez votre conseiller Crédit Mutuel
- ▶ Rendez-vous sur www.creditmutuel.fr
- ▶ Ou appelez au **0 821 080 080** Service 0,12 € / min + prix appel

Si vous ne souhaitez plus recevoir d'information commerciale de la part de votre Caisse de Crédit Mutuel, informez-en votre conseiller. Ce droit d'opposition n'entraîne aucuns frais.

Euro-Information SAS au capital de 53 212 140 € RCS Strasbourg B 312 730 674 – Siège Social : 4, rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen – 67905 Strasbourg Cedex 09.

EURO-INFORMATION EPITHETE, SAS, au capital de 5 000 000 euros dont le siège social est au 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen 67000 Strasbourg, inscrite au RCS de Strasbourg sous le n°822 035 242. ICS : FR53ZZ818DC4 Emetteur : EURO-INFORMATION EPITHETE.

Édité par la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie, société coopérative anonyme à capital variable, capital initial de 38 112 € - immatriculée sous le n° 556 650 208 RCS Laval - 43, bd Volney 53083 Laval Cedex 9, contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution (ACPR), 4 Place de Budapest CS92459 75436 Paris Cedex 09. N° Orias 07 024 314. Les Caisses de Crédit Mutuel sont des intermédiaires d'assurances inscrits au registre national des intermédiaires d'assurances consultable sur www.orias.fr. Contrats souscrits auprès de : ACM IARD SA et ACM Vie SA, entreprises régies par le Code des assurances. Édition Octobre 2022. Code UTP : MUMABNENKV.



Crédit  Mutuel
— Maine-Anjou, Basse-Normandie —

FR231830_03NTZR



Réf : 14.10.43 - Conditions Janvier 2023 - Crédit photos : Gettyimages